



Organisée par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Vosges

Au Tribunal Judiciaire d'Epinal - 7, Place Edmond Henry

8h30

[SALLE DES PAS PERDUS](#)

Accueil des partenaires

Installation des stands

Police / Gendarmerie (Maison de Protection des Familles) / Avocats / Magistrats / Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles / Association d'Enquêtes et de Médiation / Service pénitentiaire d'Insertion et de Probation / Centre de prise en charge des auteurs du Grand-Est

9h00

[SALLE D'AUDIENCE A](#)

Inauguration de la journée d'accès au droit

Président du CDAD et du Tribunal Judiciaire

Vice-Président du CDAD et Procureur de la République

9h00 – 10h00

Cadre législatif relatifs aux violences intrafamiliales

Forces de l'ordre / Magistrats / Avocats

10h00 – 11h00

La prise en charge des victimes de violences intrafamiliales

Avocats / Forces de l'ordre / Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles / Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes département des Vosges

11h00 – 12h00

La prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales

Avocats / Forces de l'ordre / Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation / Association d'Enquêtes et de Médiation/ Centre de prise en charge des auteurs du Grand-Est

12h00

Clôture de la journée d'accès au droit

